



METZ EN SCENES

COMPTE RENDU

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 MARS 2017 – 18h00

Représentants de la Ville de Metz, collectivité fondatrice de l'EPCC (votants)

Monsieur Dominique GROS, membre de droit	POUVOIR à Monsieur Hacène LEKADIR	
Madame Margaud ANTOINE FABRY, titulaire		PRÉSENTE
Madame Nathalie DE OLIVEIRA, suppléante		
Monsieur Hacène LEKADIR, titulaire - Président		PRÉSENT
Monsieur Philippe CASIN, suppléant		
Madame Marylin MOLINET, titulaire		
Madame Danièle BORI, suppléante		PRESENTE
Madame Patricia SALLUSTI, titulaire		PRÉSENTE
Monsieur Jean-Michel TOULOUZE, suppléant		
Monsieur William SCHUMAN, titulaire	Absent POUVOIR à Madame Patricia SALLUSTI	
Monsieur Raphaël PITTI, suppléant		
Madame Martine NICOLAS, titulaire		
Madame Marie-Jo ZIMMERMANN, suppléante		
Madame Bérangère THOMAS, titulaire		
Madame Françoise GROLET, suppléante		PRÉSENTE

Représentants de la Région Grand Est, collectivité fondatrice de l'EPCC (votants)

Monsieur Thierry GOURLOT, titulaire		PRÉSENT
Madame Stéphanie CONIGLIO, suppléante		
Monsieur Jean-Pierre LIOUVILLE, titulaire		PRÉSENT
Monsieur Bertrand MASSON, suppléant		
Monsieur Pascal MANGIN, titulaire	Absent POUVOIR à Monsieur Jean-Pierre LIOUVILLE	
Monsieur Jackie HELFGOTT, suppléant		
Monsieur Patrick THIL, titulaire		PRÉSENT
Monsieur Khalifé KHALIFÉ, suppléant		

Représentants du syndicat mixte Orchestre National de Lorraine (votants)

Madame Françoise FERRARO, titulaire		
Madame Mireille GAZIN, suppléante		PRÉSENTE

Personnalités qualifiées nationales et/ou transfrontalières (votants)

Monsieur Laurent BAYLE, titulaire – Vice-Président		PRÉSENT
Madame Monique RUDOLF, suppléante		
Madame Fabienne LORONG, titulaire		PRESENTE
Monsieur Philippe LE GOFF, suppléant		
Madame Jacqueline SCHNEIDER, titulaire		PRESENTE
Monsieur Jean-Dominique MARCO, suppléant		

Personnalités qualifiées locales (votants)

Monsieur Jean-Luc BOHL, titulaire
Madame Marie-Louise THEVENON, suppléante

Madame Isabelle CHAIGNE, titulaire Absente POUVOIR à Madame Fabienne LORONG
Monsieur Serge BASSO DE MARCH, suppléant

Représentants du personnel élus de l'EPCC (votants)

Monsieur Joseph ANDRÉ, titulaire PRÉSENT
N.N., suppléant

Madame Myriama IDIR, titulaire
Monsieur Frédéric JOUAVILLE, suppléant PRÉSENT

Représentants de la DRAC Grand Est (invités)

Monsieur Charles DESSERVY
Madame Florence FORIN

Directrice (voix consultative)

Claire GUILLEMAIN

Etaient présents auprès des élus titulaires ou suppléants :

Monsieur Christian SCHNELL, Ville de Metz
Monsieur Frédéric CHARTE, Ville de Metz
Madame Valérie LAHOUEL, Région

Etaient également présents au titre de leur fonction au sein de l'EPCC

Michèle PARADON
Laurent VERGNEAU
Hamid JARI

18 membres votants du Conseil d'administration sur 20 étant présents ou représentés, le quorum est atteint pour tenir la séance.

Le Président ouvre la séance à 18h.

1 - Délibération n° 15 : Approbation du compte-rendu du CA du 27 janvier 2017

Le Conseil d'administration adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 27 janvier 2017

2 - Affaires Cité Musicale

Point information : Direction Générale
Claire Guillemain est actuellement en arrêt maladie.

3- Affaires administratives et financières

Délibération n°16 : Délégation de signature en l'absence de la Directrice Générale

Durant la période d'arrêt maladie de la Directrice Générale, la signature a été confiée à Joseph André. Une délibération a été établie pour entériner cette décision.

La décision est validée à l'unanimité.

Délibération n°17 : Tarifs 2017 : billetterie Arsenal, tarifs actions culturelles

Michèle Paradon explique que la saison 2017/2018 de l'Arsenal et de l'ONL sera présentée dans une brochure commune. Il a été décidé de simplifier et d'harmoniser les tarifs autour d'une grille commune.

La délibération présente dans le détail les modifications tarifaires.

La modification majeure est l'abandon des abonnements thématiques (à l'exception des formules symphonique, baroque et lyrique, qui sont conservées), au profit des abonnements Liberté (4 spectacles) et Liberté Plus (7 spectacles).

Il est aussi question de favoriser l'accès aux spectacles avec des tarifs « découvertes ».

Le tarif moins de 26 ans est harmonisé à 8 € (auparavant 10 € à l'Arsenal et 4 € à l'ONL).

Côté Musiques Actuelles, la grille tarifaire a été jointe à la délibération pour indication (pas de changements majeurs).

Patrick Thil soulève la nécessité de fidéliser le public et de veiller à ne pas remettre en cause les abonnements des publics fidèles. Il évoque la question de l'accès gratuit jusqu'à présent des étudiants du C2R au paradis sur les concerts et de tarifs avantageux pour les accompagnateurs, précisant qu'il serait bien de formaliser ce dispositif. Pour le public jeune, il évoque la possibilité d'avoir des billets de dernière minute à des tarifs encore plus avantageux.

Hacène Lekadir précise que l'arrivée du nouveau directeur au C2R a permis d'engager une discussion pour renforcer le partenariat sur différents sujets.

Michèle Paradon indique que les élèves du C2R bénéficient déjà d'un accès gratuit aux concerts. La convention liant Metz en Scènes au C2R arrive à échéance et doit faire l'objet d'une mise à jour.

Les abonnés Symphonique, Baroque et Lyrique conservent bien leurs places.

Françoise Grolet s'interroge sur le taux d'utilisation effectif des tarifs Jeunes.

Michèle Paradon répond que les chiffres seront communiqués lors du bilan, en précisant que l'accès au paradis n'est possible que pour les concerts classiques non amplifiés. Les tarifs moins de 26 ans sont valables en salle pour les autres concerts.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°18 : Ouverture d'une ligne de trésorerie

Hamid Jari précise qu'il s'agit d'une mesure de prudence visant à faciliter la gestion et à faire face à un besoin ponctuel et éventuel de trésorerie puisque la subvention de la Ville est versée de façon échelonnée, mais qu'elle a rarement été utilisée durant exercices précédents.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°19 : Modification de la composition de la Commission d'Appels d'Offres

Hacène Lekadir précise que la commission existe déjà mais qu'un rappel du contrôle de légalité a indiqué que la commission est sous-représentée en termes de présence d'élus.

Il est proposé de renforcer la commission de 6 membres (3 titulaires et 3 suppléants).

La commission a pour but de statuer sur les marchés à procédures formalisées. La prochaine devrait se réunir dans 3 ans, dans la mesure où les marchés concernés (sécurité, gardiennage, nettoyage) viennent d'être renouvelés.

La commission est composée actuellement de :

Hacène Lekadir, en tant que Président, ou son représentant Claire Guillemain, Directrice Générale
Nathalie De Oliveira (titulaire) / Margaud Antoine-Fabry (suppléante)

Patrick Thil (titulaire) / Khalifé Khalifé (suppléant)

Il est proposé d'y adjoindre les membres suivants :
Marylin MOLINET (titulaire) / Danièle BORI (suppléante)
Thierry GOURLOT (titulaire) / Françoise GROLET (suppléante)
Mireille GAZIN (titulaire) / Françoise FERRARO (suppléante)

Les nouveaux membres sont élus à l'unanimité.

4 – Points Divers

La date de présentation de saison a été fixée au 6 juin 2017 à l'Arsenal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.